

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Tarn

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.

En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à vingt heures,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Thierry, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 27.

Date de la convocation : 03/04/2026

Présents : M. DUFOUR Thierry, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de MME LAGHZAOUI Nawal), M. HEIM Philippe, M. BENSETTI Nawel, M. MÉDALLE Henri, M. DUPUIS Alain, M. BARTHE-DELANOË Anne-Marie, M. LAHAYE Guillaume, M. JOUANY Claude, M. ROUSSEAU Lionel, MME VERGNES Brigitte, M. TROUCHES Michel, M. CHABRIDON Olivier, MME PECCOLO Anabelle, MME TEIXEIRA FERNANDES Sylvie, M. COSQUER Cyril, MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline, M. JUNIOT LEVY Yoann, MME AILLOS Hélène, MME DAMOISON-MONTEILS Céline, M. CUPOLI Michel, M. GOUTY Michel (Procuration de M. COQUELET Christophe), MME MENU-AMIEL Josiane, MME NOUVEL Nathalie, MME LAROCHELLE Muriel.

Date d'affichage : 03/04/2026

Absents excusés : MME LAGHZAOUI Nawal (Procuration à MME BOUSQUET Audrey), M. COQUELET Christophe (Procuration à M. GOUTY Michel).

Secrétaire : M. TROUCHES Michel.

N° DEL2026-22 : Procès-verbal de séance du conseil municipal du 20 mars 2026 – Approbation.

Conformément au règlement intérieur, chaque séance de Conseil municipal donne lieu à établissement d'un procès-verbal lequel est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement.

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 a été dressé et communiqué avec l'ordre du jour.

- **Vu** le code général des collectivités territoriales,
- **Vu** le règlement intérieur du conseil municipal,
- **Vu** le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 ci-annexé

Après en avoir délibéré le conseil municipal, **à la majorité** :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Michel TROUCHES



Le Maire

Thierry DUFOUR



VOTES :

Pour : 21

Contre : 6 : M. CUPOLI Michel, M. GOUTY Michel, MME MENU-AMIEL Josiane, MME NOUVEL Nathalie, MME LAROCHELLE Muriel, M. COQUELET Christophe.

Abstention : 0: